



LETTRE DE LA MAIRIE

N°6 – Janvier – Février - Mars 2022

LE MOT DU MAIRE



Décidément, nous continuons de vivre cette période inédite. Alors que nous pensions vaincre ce virus, cette crise sanitaire nous amène à adapter nos modes de fonctionnement, nos habitudes et notre réflexion. Aussi, je ne vous présenterai pas mes vœux au foyer rural comme c'était la tradition, vous en comprendrez la raison. Il nous faut être solidaires et respecter les directives de l'État. Le dialogue ne sera néanmoins pas rompu et je vous le promets, nous nous rencontrerons début septembre lors d'une réunion publique au cours de laquelle nous pourrions échanger, pourquoi pas en plein air dans un cadre convivial.

SOMMAIRE :

Page 1

- Mot du Maire

Page 2

- Ferme photovoltaïque
- Assainissement
- Citoyens à l'honneur

Page 3

- Hallowenn
- Visite militaire
- St Nicolas
- Nos aînés à l'honneur
- Décorations de Noël
- Hôtel à insectes

Page 4

- Etat civil

Cette année sera importante pour notre commune. Avec la désignation du maître d'œuvre, **le projet d'assainissement** prend une toute autre mesure. Les dernières études vont être menées, les subventions sollicitées afin que les travaux puissent commencer en 2023.

Nous continuerons à nous investir auprès de **nos jeunes enfants** tant sur le plan scolaire, de **l'amicale** qu'au niveau du centre de loisirs qui connaît un succès grandissant par la qualité des activités ludiques proposées. Le personnel est compétent et volontaire.

Notre cantine accueille chaque jour 60 à 70 enfants. La gestion des inscriptions, des réservations, des annulations et de la facturation exige un suivi rigoureux. Celui-ci est actuellement effectué manuellement. Afin d'éviter les erreurs et d'améliorer l'accès des familles à leurs dossiers, la mise en place d'une gestion informatisée est actuellement en cours d'étude. Celle-ci permettra de contrôler en temps réel le nombre de repas servis et les parents pourront accéder directement à l'espace famille pour effectuer les inscriptions.

Le CCAS poursuit son rôle de soutien auprès des plus défavorisés. Le repas de nos aînés ainsi que la qualité des colis distribués ont connu un grand succès. Les remerciements ont été nombreux à nous parvenir. Toujours dans cet esprit de servir l'humain, nous avons favorisé l'implantation d'un centre vaccinal périodique auprès du foyer rural. Le succès rencontré démontre qu'il avait toute son utilité auprès de notre village. **Prenez note du prochain rendez vous : le 2 février de 14 à 18 heures au même lieu.**

Je voulais adresser mes compliments à tous ceux qui s'investissent à rendre notre commune agréable. N'oublions pas nos employés et le personnel de service, particulièrement dévoués sans qui, rien ne serait possible.

Bonne année 2022 à chacun d'entre vous, que le bonheur et la santé soient avec vous.

Mairie de Quincy - 9 Place de la Mairie

18120 Quincy

02.48.51.30.12

Mail : mairie.quincy@wanadoo.fr

Lundi -Mardi-Jeudi-Vendredi 13h30/17h30h

Mercredi : 10h/12h

Samedi : 10h30 / 12H – permanence d'un élu

www.quincy18.fr

R Responsable de Publication : M. Pascal Rapin
Secrétaire : Nathalie Houssier assistée de la commission communication.

ACTUALITE MUNICIPALE

FERME PHOTOVOLTAIQUE :

L'information vous a été donnée quant à l'implantation d'une centrale solaire à QUINCY (18). Son emplacement est prévu sur une ancienne sablière et les terrains attenants sur la rive droite du Cher, au lieu-dit « Marçais ». Ce projet, mené par « EDF Energies Renouvelables », respecte l'échéancier prévu. En effet, le permis de construire a été déposé le vendredi 17 décembre 2021 en mairie. Après la surprise de nos secrétaires (totalité du dossier représentant 7000 pages), non habituées à traiter de telles demandes, tout a été mis en œuvre afin que l'exploitation soit bien menée. Le délai d'instruction par les autorités compétentes devrait durer 9 mois. Après accord, la construction pourrait débuter avec une mise en service courant 2024. La réalisation de cette ferme photovoltaïque constituera un apport financier indispensable à la réalisation de l'assainissement. Des retombées économiques sont également attendues au profit de nos commerces et des entreprises amenées à y travailler.

ASSAINISSEMENT :

Nous œuvrons dans le droit fil de la convention signée le 28 septembre 2019 avec l'agence « Cher Ingénierie des Territoires ». L'assistance comprend cinq phases, deux ont été réalisées. La troisième consiste en la consultation du maître d'oeuvre (MOE). Elle a été programmée le 22 décembre 2021 avec une remise d'offres au 31 janvier 2022. Vous avez pu prendre connaissance de l'annonce par la presse locale. Le dossier de consultation comprend plusieurs pièces : Le règlement de la consultation – L'acte d'engagement – Le cahier des clauses administratives particulières – le programme de l'opération – Le cahier des clauses techniques particulières et divers imprimés utiles à la compréhension du projet.

Point important : Outre les réunions de travail et de présentation, il est demandé au maître d'oeuvre de conduire des réunions publiques aux différentes étapes du projet.

En phase de conception, cette réunion publique (en soirée) aura pour but de présenter aux futurs usagers les points clés et déroulement du projet.

En phase préparatoire de chantier, le maître d'oeuvre organisera, des réunions spéciales, en dehors des réunions de chantier, pour régler certains problèmes nécessitant des discussions avec les riverains (ex : validation de l'emplacement des boîtes de branchement....).

Cette année sera décisive avec la désignation du maître d'oeuvre et la réalisation des dernières études nécessaires afin que notre projet soit validé par le Préfet. Les demandes de subventions seront déposées avec pour objectif, un commencement des travaux au premier semestre 2023.

CITOYENS A L'HONNEUR :

- Le 4 décembre 2021 à l'occasion du repas des aînés la médaille de Quincy (18) a été remise à Christian MYSZKIEWICZ. Outre ses états de service au sein des sapeurs-pompiers qu'il a quitté après 27 ans d'activité, il s'est beaucoup impliqué dans le milieu associatif notamment auprès de l'association des « Charbonniers ». Il est conseiller municipal et s'investit au profit de la commune.

- Patrick BELLOT, élu depuis le précédent mandat a choisi de cesser ses fonctions à compter du 31 décembre 2021. Il s'est vu également remettre lors du dernier conseil municipal la médaille de Quincy (18). Il a beaucoup œuvré afin de favoriser l'embellissement de notre village. Démarche parfaitement accomplie compte tenu des compliments reçus. Il restera néanmoins proche de nous où il apportera un appui technique compte tenu de son expérience professionnelle.

NOS ACTIONS

HALLOWEEN :

29 & 30 octobre

Fêté par notre Centre de Loisirs et notre école, halloween enchante chaque année nos enfants. Déguisements de toute sorte et bonbons les émerveillent.



SAINT NICOLAS : 4 décembre



Tradition respectée : le 4 décembre 2021 nous avons fêté Saint Nicolas pour la plus grande joie des petits et des grands. Malgré une météo capricieuse, un petit défilé a été organisé. Les enfants ont dévalisé Saint Nicolas de ses « papillottes ». Pendant ce temps, les adultes ont pu se rassembler autour d'un vin ou chocolat chaud tout en dégustant des spécialités locales : viennoiseries de notre boulanger, foie gras de la ferme de la Chênaie, miel du rucher du Loup (à découvrir absolument).

DECORATIONS DE NOEL :

Cette année encore, notre village a revêtu de belles couleurs de fêtes, grâce à notre équipe, et à des bénévoles de Quincy. Nous regrettons les actes de vol ou de vandalisme.



MANŒUVRE MILITAIRE : 25 novembre



Nous avons accueilli du 22 au 25 novembre le 1er escadron du 12RC pour un exercice au combat haute intensité, comprenant 12 véhicules blindés légers et camions. Ils ont effectué des missions jour et nuit sur la CDC.

Le dernier jour, ils ont présenté le matériel aux enfants de l'école. L'exercice s'est clôturé par un vin d'honneur à la Villa Quincy avec la présence de Mme Nadia ESSAYAN, députée, et des compagnons du poinçon.

NOS AÎNÉS A L HONNEUR :

repas : 12 décembre / distribution des colis : 19 décembre

Quincy perpétue la tradition

Le Conseil Municipal, le CCAS, et les bénévoles ont distribué 79 colis à nos aînés sans oublier 6 colis en maison de retraite. Pour ceux ou celles qui ont préféré le repas, celui-ci a eu lieu le dimanche 12 décembre. Les 36 convives ont été servis dans une ambiance chaleureuse au foyer rural.



MARCHE DE QUINCY

Nous vous invitons à rejoindre la page facebook de nos commerçants du marché

NOS PROJETS

HOTEL A INSECTES :

L'Hôtel à insectes a pour but de fournir un lieu de ponte et un habitat aux abeilles solitaires, que ce soit des abeilles communes, des charpentières ou des maçonnières.

Il permet également aux petits bourdons noirs d'avoir un endroit pour se reproduire.

C'est aussi un abri pour les coccinelles, les pinces oreilles, les chrysopes pour passer l'hiver. Ces insectes sont des prédateurs des pucerons.



ETAT CIVIL

2021

NAISSANCES:



- Mayana, Adriana, Kataleya BENNACER MONTEIRO
- Tom, Jean-Marie, Pascal, Gilbert AUBERT
- Naël GE
- Jeane, Mélodine BILLON
- Brayan, Daniel, Alain CLEMENT SOUILLET
- Lawouënn, Guéhnaël, Florian BRETEL LEMARIE
- Liam COCUSSE

Née à Vierzon le 23 janvier
Né à Tours le 21 février
Né à Bourges le 13 mai
Née à Vierzon le 9 août
Né à Saint Doulchard le 23 septembre
Né à Vierzon le 29 octobre
Né à Vierzon le 17 novembre

Ne sont pris en compte que les enfants dont les parents ont autorisé la publication.

MARIAGES:



- | | |
|--|--------------|
| - Thierry, Marcel, Ghislain DUCHEMIN & Laurence, Noëlle PLISSON | 1er Mai |
| - Laurent, Marcel, LEJUS & Sophie, Isabelle COVELLO | 15 Mai |
| - Matthieu, Yves, Claude, DESCHAMP & Marilia DIAS COSTA | 3 Juillet |
| - David, Jérôme CHERRE & Sandrine, Simone, Huguette HUBERT | 7 Août |
| - Enzo, Augustin, Fabien, Frédérick SANCHEZ & Elise, Jeanne, Marie MYSZKIEWICZ | 18 Septembre |
| - Florian, Alain, Dominique BILLON & Céline GOUMILLOUX | 2 Octobre |

DECES :



- | | |
|--|-------------|
| - Sirio, Simeone PONGAN | 2 février |
| - Pierre Georges BERLOT | 9 mars |
| - Bernadette, Françoise TOUZIN (veuve Claudin) | 26 mars |
| - Andrée, Denise BORDU (veuve Loiseau) | 17 juin |
| - Bernard OLIVER | 5 août |
| - Louis Clément MEUNIER | 23 novembre |
| - Marinette, Francine COUTURIER (veuve Catineau) | 2 décembre |

Nous remercions tous les employés municipaux qui, à nos côtés, ont contribué au bon fonctionnement de notre commune. Nous remercions également tous les Quinçois et Quincois, bénévoles ainsi qu'aux donateurs de décorations qui grâce à leur aide nous permettent de vous offrir un village régulièrement accueillant.

Nous continuons notre engagement pour 2022 comme nous vous l'avions promis et nous restons à votre écoute.

L'équipe municipale

Bonne année 2022

BREVE

La mairie peut être contactée téléphoniquement aux horaires suivants :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 17 h
Mercredi de 10 h à 12 h

4

A compter de janvier 2022, une permanence mairie sera assurée le samedi matin de 10h30 à 12 h. Elle pourra éventuellement être remise en cause en fonction des directives gouvernementales en matière de règlement sanitaire.